Compte rendu du CSAL du 10/10/2023

Parmi les 7 points à l'ordre du jour, 1 seul était soumis au vote.

En **réponse aux liminaires**, le Président a dit qu'il espérait qu'il y ait des avancées au niveau des négociations salariales.
Concernant le retour d'expérience sur GMBI, tout le monde est d'accord : c'est un « gros ratage », un « accident industriel ».
La réponse de la direction après validation de la DG, c'est la création de 4 CDD d'un an : 2 pour les SIP et 2 pour le SDIF.
A une surcharge de travail on répond par de la précarité.
Le directeur a ensuite annoncé que le chèque carburant serait de nouveau traité par les SIP… histoire d'en rajouter une couche pour nos collègues des SIP.

Après l'approbation des PV, nous avons abordé le **point 2** relatif aux **ponts naturels 2024**.
Deux ponts naturels possibles : le 10 mai et le 16 août.

Le directeur nous a expliqué qu'afin d'éviter « des carences lors de la campagne IR 2024 et d'assurer le renseignement et l'accueil des usagers dans les meilleures conditions, il a été décidé, que seul le pont du 16 août serait accordé » (consigne nationale du DG).

Sur les ponts naturels, la position de Solidaires Finances Publiques reste inchangée. Nous demandons à ce que les collègues puissent poser les congés lorsqu'ils le souhaitent et ne pas imposer (à moins qu'ils fassent l'objet d'une autorisation d'absence) les jours de congés. Nous demandons à ce que le chef de service n'exige pas les 50% de présence dans le service (qui ne sont plus obligatoire dans les textes mais dans les faits ..). Nous demandons également que le service soit fermé au public (réception physique et réception téléphonique) le jour du pont.

Concernant le 10 mai, qui en 2024 est le vendredi qui suit 2 jours fériés, nous avons expliqué au Président que refuser ce jour créerait des problèmes et des tensions dans les services et plus précisément dans les services où l'accueil est prépondérant. Nous lui avons également signalé la fermeture des établissements scolaires, l'indisponibilité de certaines applications informatiques (hélios, chorus…).

Nous lui avons aussi indiqué que certaines directions avaient accordé ce jour. D'après lui, ces directions auraient pris la décision avant la sortie de la note nationale…
Ce qui nous étonne un peu, car la note nationale date de juillet et les CSAL se sont tenus en septembre ou octobre…
Suivant à la lettre les décisions du Directeur Général, le directeur a maintenu sa position.

Après une interruption de séance, les OS ont décidé à l'unanimité de voter contre.
De ce fait, le CSAL sera reconvoqué le 19/10 pour aborder ce sujet.

<u>Nous souhaitons vivement que notre directeur local reconsidère sa position.</u>

Le **point 3** était le **bilan budgétaire au 31/08/2023.**
Les dépenses totales sont en hausse par rapport au 31/08/2022.
Les autres dépenses de fonctionnement, dépenses informatiques et dépenses immobilières (et plus précisément les dépenses d'entretien courant) sont en nette augmentation.

A contrario, les dépenses métiers diminuent (notamment les dépenses d'affranchissement)…
Ceci était un 1er bilan au 31/08/2023. Nous déplorons de ne pas avoir connaissance du montant des crédits alloués à la DDFIP 40.

Nous avons ensuite abordé le **point 4** relatif au **bilan de la campagne IR au 19/09/2023**.
Même si les déclarations en ligne sont en augmentation, le nombre de déclarations papiers à saisir manuellement reste toujours élevé (30 000) et il apparaît difficile de passer en deçà de ce plancher.
On notera que 8 571 télédéclarations ont dû faire l'objet d'un retraitement contre 4 667 en 2022. Ce chiffre est en augmentation et d'après la direction cela s'explique par le renforcement des actions visant à mieux couvrir les risques de fraude.
Il s'agit surtout d'une charge supplémentaire pour les services qui n'avaient pas besoin de ça !
Concernant la relance des défaillants IR, c'est une procédure de relance automatisée. Les usagers défaillants qui ont opté pour la dématérialisation devaient recevoir un courriel au cours de la semaine du 11/09/23 les invitant à déposer.
Il apparaît que certains courriers ont été déposé avant cette date, sans que les SIP ne soient informés. Un « ratage » de plus !!
Dans le département, 53.19 % des foyers fiscaux sont non imposables contre 52.38 % l'an passé.
Il apparaît également que 5 000 nouveaux foyers fiscaux sont présents sur le département. Quid des emplois qui vont avec ??
Ce document constituait un bilan, mais ne reprenait pas les chiffres relatifs à l'accueil durant la campagne. Pour SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES ce bilan aurait dû reprendre tous les chiffres relatifs à la campagne, et mettre plus en évidence le travail et l'investissement des agents.

Le **tableau de veille sociale** était examiné en **point 5**.
Fiches de signalement : nombre de fiches stable
Le taux de couverture des emplois diminue. Il était de 89.52 % en 2021 il passe à 87.14 % en 2022. Ce qui laisse apparaître un déficit d'agents de 13 %.
Mais pas de quoi s'affoler : pour la DG le taux est dégradé lorsqu'il est inférieur à 80 %!!!
Et dans les landes sur 37 services en 2022, 10 ont un taux inférieur à 80 %!
Le nombre de jours de CA ou ARTT mis dans le CET diminue sensiblement. Les raisons restent les mêmes : raisons liées à des congés maladies, alimentation par choix personnel, surcharge et/ou effectif très réduit dans les services.
Le nombre des écrêtements des horaires variables augmente.
Le volume écrêté diminue. Il s'élève à 927.56 heures écrêtées sur l'année pour l'ensemble des personnels.
Le taux de télétravailleurs augmente mais reste nettement inférieur au taux national.
Le taux de rotation des agents est en augmentation en 2022 : nombre important de départs à la retraite et mutations dans le cadre de la création de nouveaux services.
Le taux d'absentéisme pour maladie augmente : 4 services ont un taux d'absentéisme pour maladie supérieur à 10 %.
Écrêtements, jours CET, taux de couverture beaucoup d'indicateurs révèlent que la situation dans les services est plus que tendue.
Mais il y a toujours une explication ou un point qui vient relativiser…
En résumé, on pourrait penser que rien ne va mais non tout va bien !

Nous avons ensuite abordé la **formation professionnelle**, **point 6** à l'ordre du jour.
Le directeur a admis que les outils n'ont pas été au RDV…
Certaines formations sont arrivées trop tôt : GMBI, SURF, Taxe d'Urbanisme …
36 agents n'ont pas bénéficié de formation (18 non mobilisables : retraites maladies) et 18 vrais exclus (ex les berkanis).
Il apparaît que les agents s'autocensurent en raison de la charge de travail dans leur service..
Concernant les e-formations, le directeur a relevé qu'il y avait beaucoup d'absentéisme ou d'écran noir…

Le **point 7** était relatif au **bilan de l'entretien professionne**l.
Cette année, 2 appels au niveau national

Point 8 -questions diverses :

- Le directeur a fait un point sur les **travaux**

* Les travaux sur **Dax** seront terminés mi-octobre.

Une étude acoustique sur la machinerie a été réalisée : pas de nuisance pour le voisinage mais nuisances pour les agents. Des devis sont en cours.

* Concernant **Dagas**, le maître d'œuvre a été choisi, c'est le même que pour les travaux sur Dax.

Le chantier devrait démarrer début 2024. Pas de nécessité d'une zone tampon à l'extérieur du bâtiment. Une fois que les plans seront validés définitivement, des réunions avec les agents seront organisées.

- Arrivée de **6 contrôleurs stagiaires** qui seront affectés sur MONT de MARSAN

1 SIE
1 PPR – BLI
1 Service de la dépense
1 SPL
2 tréso hospitalière

- **ATSCAF** : nous avons appuyé le fait que notre nouvelle représentante ATSCAF soit 2 jours par semaine sur Dax et 2 jours par semaine sur Dagas était une excellente idée. En effet, le nombre d'adhérents est important sur les 2 sites et sa présence n'est qu'un plus pour les agents. Pour Dax, n'ayant pas de bureau nous avons proposé de lui laisser le local syndical les jours de permanence.

- **SGC DAX** : 1 voire 2 contrôles de régie sont menés par le Pôle Gestion Publique, d'après la Direction c'est dans le but d'alléger le poste car ce type de contrôle incombe normalement au chef de poste.

Est-ce le ressenti des agents du SGC ? Nous n'avons pas les mêmes informations.

- **SIP/SDIF** : e-contact je ne sais plus. Il a dit que situation était régularisée pour le SIP, que le SDIF avait toujours un stock important à traiter, et qu'après le rétex la DG demanderai de ne gérer que ceux déposés après le 31/08, ils sont dans l'attente d'un outil national afin effectuer le tri par objet des demandes.

Vos représentants élus et experts à ce CSAL :
Geneviève Daudigeos, Frédéric Balage, Hervé Mazure, Aurore Vincent, Delphine Garin, Anne Marie Laporte, Philippe Castets, Christel Lelaidier et Fabrice Guiet

CSAL du 19/10 : 2ème convocation

Le seul point à l'ordre du jour était le sujet des ponts naturels.

Même si le document initial a été modifié (précision sur les congés avec rappel de la présence significative dans les services et non 50 %), la direction n'est pas revenue sur sa décision.
Nous avons remis les pétitions : signature de 318 agents en la seule journée de mercredi.
Le directeur ne veut pas désobéir aux ordres du DG il a donc maintenu sa position.
Le pont naturel du 10 mai n'est donc pas accepté.
Les OS ont unanimement voté contre.
L'intersyndicale prend acte de cette décision et se réunira afin de trouver des solutions alternatives.

Vos représentants élus à ce CSAL :
Geneviève Daudigeos, Frédéric Balage, Hervé Mazure, Aurore Vincent, Delphine Garin, Anne Marie Laporte, Eric Tersol